

Maîtriser le nouveau dispositif de financement des établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation et sécuriser ses recettes d'activité



TOULOUSE
Jeudi 25 Mai 2023

La réforme du financement dans les établissements SSR (futurs SMR) prendra tous ses effets en Juillet 2023 avec une valorisation PMSI de l'activité à hauteur de 50%. Cette formation vise à permettre aux cadres de direction, aux médecins référents SSR et aux Techniciens en Information Médicale de maîtriser les aspects techniques de cette réforme, de savoir évaluer l'impact de la réforme sur son établissement tout en appréhendant les enjeux organisationnels pour sécuriser les recettes d'activité.

Durée de la formation : Un jour (7H)

Type de formation : Formation Inter-Etablissements en présentiel ou à distance (HYBRIDE)

Nb de stagiaires : Maximum 18 dont minimum 6 en présentiel.

Public cible : Directeurs, Cadres de Direction, Médecins, Cadres de santé, Cadres de rééducation-réadaptation, Techniciens en Information Médicale

Niveau recommandé : Bonne connaissance de l'activité SSR de son établissement.

Formateurs : Dr Marine QUEROUE, Médecin DIM Consultante et Formatrice
Technicienne en Information Médicale Consultante MPSI

Prérequis technique: Une **connexion internet individuelle de bonne qualité** est indispensable pour les participants à distance.

Objectifs généraux de la formation :

- Comprendre les enjeux des réformes techniques et réglementaires en cours impactant l'environnement des établissements de Soins de Suite et de Réadaptation et identifier les processus à maîtriser pour son établissement
- Maîtriser le nouveau dispositif de financement des établissements SSR
- Connaître l'impact de la qualité de l'information médicale sur le codage PMSI-SSR et sur la valorisation de l'activité
- Identifier les informations clés attendues au DIM pour sécuriser les recettes d'activité de son établissement tout en contribuant à la qualité de la prise en charge



Modalités pédagogiques :

Ce parcours de formation repose sur une pédagogie active : alternance d'apports théoriques et méthodologiques et d'exemples issus de situations réelles, activités d'analyse et d'échanges à partir des exemples et des expériences des participants.

Programme :

Le présent programme est susceptible d'être adapté afin d'intégrer les attendus des participants.

Les formations sont actualisées en fonction de l'actualité technique et réglementaire.

Séquence 1 : Le nouveau cadre de fonctionnement des établissements SMR

Les évolutions techniques et réglementaires impactant le fonctionnement des établissements de soins de suite et de réadaptation :

Les missions des SMR

La réforme des autorisations



Séquence 2 : Le nouveau dispositif de financement des établissements SMR

Le nouveau modèle de financement et la répartition de l'ensemble des dispositifs.

Les modalités pratiques techniques de détermination des différents compartiments de financement.

La nouvelle classification médico-économique et ses implications.

Application des nouveaux tarifs 2022 - Comprendre les simulations d'impact.

Séquence 3 : Les leviers pour sécuriser les recettes d'activité de son établissement SSR

Le circuit de recueil et codage de l'activité médicale en SSR.

Les informations médicales clé attendues par le DIM pour un codage documenté et optimisé et une juste valorisation de l'activité médicale.

L'impact du codage CSARR sur la valorisation dans la nouvelle classification médico-économique.

Organisation du parcours patient et du travail en interdisciplinarité.

Evaluation et suivi de la formation :

Questionnaire d'évaluation des connaissances initiales en début de formation.

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Questionnaire en ligne de vérification et d'ancrage des acquis de la formation à l'issue de la session.

A l'issue de la formation, les participants recevront les supports de formation sous format pdf et pourront poser leurs questions aux formateurs par mail à

formation@mpsi-sante.fr

**Tarif : 680 € Net de taxe
par participant en journée
d'étude
(repas déjeuner inclus)**

***Vous souhaitez inscrire plusieurs participants ?
Contactez-nous pour établir un devis et demandez
la création d'un compte pro sur notre plateforme
facilitant la gestion et le suivi de vos inscriptions.***



MPSI Santé Social

33, avenue du Général Leclerc
65200 Bagnères-de-Bigorre
formation@mpsi-sante.fr
Tel : 09 70 22 00 00

N° de déclaration d'activité 73 65 00564 65